

212C0535
FR0000031684-OP013-R01

25 avril 2012

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

PARIS ORLEANS

(Euronext Paris)

Le 24 avril 2012, Natixis, agissant pour le compte des sociétés par actions simplifiée Rothschild Concordia et PO Gestion¹, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société PARIS ORLEANS, en application de l'article 236-5 du règlement général.

Ce projet d'offre publique de retrait est déposé à raison de la transformation de la société PARIS ORLEANS en société en commandite par actions, qui sera proposée à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prévue le 8 juin 2012. A cette occasion, la société PO Gestion deviendra gérant et associé commandité de PARIS ORLEANS (dont elle ne détient à ce jour aucune action).

A ce jour, la société Rothschild Concordia détient :

- directement, 15 738 000 actions PARIS ORLEANS, représentant autant de droits de vote, soit 48,40% du capital et des droits de vote de la société² ; et
- de concert avec les membres du concert élargi de la Famille Rothschild (M. Edouard de Rothschild³, Fondation Eranda, NM Rothschild & Sons et M. Philippe de Nicolay et M. Alexandre de Rothschild) 18 994 902 actions PARIS ORLEANS, représentant 17 194 902 droits de vote, soit 58,42% du capital et 52,88% des droits de vote de la société, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Rothschild Concordia SAS	15 738 000	48,40	15 738 000	48,40
Edouard de Rothschild	273 310	0,84	273 310	0,84
Fondation Eranda	1 183 480	3,64	1 183 480	3,64
NM Rothschild & Sons ⁽¹⁾	1 800 000	5,54	-	-
Philippe de Nicolay	102	n/s	102	n/s
Alexandre de Rothschild	10	n/s	10	n/s
Total Concert	18 994 902	58,42	17 194 902	52,88

⁽¹⁾ NM Rothschild & Sons est contrôlée indirectement par PARIS ORLEANS et ses actions sont par conséquent privées de droits de vote.

L'offre porte sur 9 463 443 actions représentant 29,10% du capital de PARIS ORLEANS, soit la totalité des titres de capital de PARIS ORLEANS non détenus par les co-initiateurs, seuls et de concert, après déduction :

¹ Sociétés contrôlées par la famille Rothschild.

² Sur la base d'un capital composé de 32 370 547 actions et 145 040 certificats d'investissement, représentant au total 32 515 587 droits de vote (y compris 145 040 certificats de droits de vote), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon.

- des 3 343 122 actions représentant autant de droits de vote, soit 10,28% du capital et des droits de vote de PARIS ORLEANS, détenues par les groupes Allianz, Edmond de Rothschild et Jardine Matheson, lesquels se sont engagés, chacun pour ce qui le concerne, à ne pas les apporter à l'offre⁴ ;

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Allianz	1 686 692	5,19	1 686 692	5,19
Groupe Edmond de Rothschild	1 032 756	3,18	1 032 756	3,18
Groupe Jardine Matheson	623 674	1,92	623 674	1,92
Total Engagements de non apport	3 343 122	10,28	3 343 122	10,28

- l'intégralité des certificats d'investissement émis par PARIS ORLEANS et encore en circulation (qui sont tous auto-détenus par PARIS ORLEANS), soit 145 040 certificats d'investissement représentant 0,45% du capital de PARIS ORLEANS, et la totalité des actions auto-détenues par PARIS ORLEANS, soit 569 080 actions représentant 1,75% du capital de PARIS ORLEANS ; et
- les nouvelles actions PARIS ORLEANS qui seront émises dans le cadre de la réorganisation de la société PARIS ORLEANS (actions à émettre en rémunération des apports des parts de la société en commandite simple Rothschild & Cie Banque, des actions de la société par actions simplifiée Financière Rabelais et des actions de la société anonyme Rothschilds Continuation Holdings AG), qui font toutes l'objet d'engagements de non apport à l'offre par leurs futurs attributaires et feront l'objet d'une mise sous séquestre pendant l'offre.

Les co-initiateurs s'engagent irrévocablement à acquérir les 9 463 443 actions PARIS ORLEANS visées par l'offre au prix de **17 € par action (coupon attaché)**.

Des engagements de reclassement ont été conclus avec de nouveaux investisseurs en vue de l'acquisition par ceux-ci d'actions PARIS ORLEANS qui seraient apportées à l'offre ou que la société Jardine Matheson souhaiterait céder, pour un montant maximum de 50M€.

Dans le cas où le nombre d'actions PARIS ORLEANS apportées à l'offre ou que la société Jardine Matheson souhaiterait céder serait supérieur au nombre d'actions couvert par les engagements de reclassement susvisés, Natixis s'est engagée à acquérir ces actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital de PARIS ORLEANS (moins une action) à l'issue de la réorganisation et pourra, si elle le décide, revendre tout ou partie de ces actions sur le marché et/ou par un placement privé.

Les co-initiateurs ont l'intention de maintenir l'admission des actions PARIS ORLEANS aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris et ne mettront donc pas en œuvre de retrait obligatoire sur les actions de la société à l'issue de l'offre.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information des co-initiateurs (article 231-18 du règlement général) et le projet de note en réponse de PARIS ORLEANS (article 231-19 du règlement général) ont été déposés et sont diffusés conformément aux articles 231-13, 231-16 et 231-26 du règlement général.

Le projet de note en réponse de PARIS ORLEANS comporte le rapport établi par le cabinet Didier Kling & Associés, représenté par M. Didier Kling, mandaté comme expert indépendant par la société PARIS ORLEANS en application de l'article 261-1 I du règlement général.

Les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres PARIS ORLEANS sont applicables.

⁴ Les actions PARIS ORLEANS de ces sociétés ont été placées sous séquestre.